

### EDITO

La FAMAPP s'apprête à poursuivre, avec pugnacité, grâce à l'effort bénévole d'une équipe d'administrateurs confortée et à l'appui professionnel de Lucille, l'animation du réseau des AMAP et des producteurs picards. Outre son rôle de réseau, la FAMAPP porte, sur le plan régional, les valeurs partagées par les AMAP et les producteurs, en faveur de l'économie sociale et solidaire et de l'agriculture paysanne.

Pourtant, la question nous est parfois posée : à quoi sert la FAMAPP ? Justement, nous avons pris du temps ces derniers mois car nous avons pu bénéficier d'un accompagnement DLA (voir encadré) pour remettre à plat notre projet associatif et nous sommes heureux de partager avec vous aujourd'hui les grandes finalités qui structureront nos actions.

Cela parfois va mieux en le disant : les AMAP constituent une alternative concrète et représentent une proposition politique car elles permettent une réappropriation par les citoyens de leurs choix alimentaires et soutiennent l'existence d'une agriculture vivrière respectueuse de l'environnement. A travers la question « agri - alimentaire », les AMAP incitent à des prises de conscience plus larges. Notre chemin, s'il commence par le « panier », nous conduit bien au-delà et surtout, permet à tous, bien des découvertes, apprentissages... et nouvelles questions ! Que représente pour les amapiens leur engagement vis-à-vis d'un producteur ? et réciproquement ? Nous ouvrirons à la rentrée un nouveau chantier, visant à encourager ce débat dans les AMAP.

**Claire Tauty, Présidente de la FAMAPP**

### DLA – Dispositif Local d'Accompagnement

**Qu'est ce que c'est ?** : Un dispositif national qui permet d'accompagner les associations voulant consolider leurs activités d'utilité sociale et leurs emplois. Ceci est financé par l'Etat et la Caisse des dépôts avec le soutien du FSE.

**Les 3 orientations de l'action de la FAMAPP définies grâce à l'accompagnement :**

- I- **Permettre aux citoyens de se réapproprier leurs choix en vue d'une souveraineté alimentaire locale**
- II- **Favoriser la co-construction citoyenne d'une société durable, responsable et équitable avec les agriculteurs**
- III- **Inciter à la prise de conscience politique pour ce modèle de société**

### Assemblée Générale de la FAMAPP 2012

La Fédération des AMAP de Picardie a organisé son AG 2012 le 31 mars dernier chez Yves Vuillot, producteur à Grandlup-et-Fays dans l'Aisne. Trente adhérents (AMAP et producteurs) étaient présents dont 9 représentés.

Après le vote du rapport d'activités et financier 2011 de la FAMAPP, Claire Tauty présidente de la FAMAPP depuis 2009 a présenté son rapport moral.

Marie-Christine Guillemain, Vice - Présidente du Conseil Régional chargée de circuits courts, est intervenue afin de féliciter l'équipe de la FAMAPP pour son travail. M. Alain Stubs, Président de la CRESS (Chambre d'Economie Sociale et Solidaire) était présent et a expliqué le rôle de la CRESS dont la FAMAPP fait partie depuis 2011.

François Braillon, représentant de Terre de Liens Picardie puis Guy Poletz, représentant l'ABP sont intervenus pour présenter les structures partenaires de la FAMAPP.



Conseil d'Administration 2012 de la FAMAPP élu à l'AG du 31 mars 2012

## Qui constitue le Conseil d'Administration de la FAMAPP 2012?

### Bureau de la FAMAPP

Présidente : **Claire Tauty** – AMAP Pont Ste Maxence (60)  
Vice-président : **Mickael Evrard** – Maraîcher, Voyennes (80)  
Trésorier : **Gérald Basset** – AMAP de Beauvais (60)  
Trésorière-adjoint : **Annabelle Amet** – AMAP de Beauvais (60)  
Secrétaire : **Marion Mureau** – AMAP du Potager (80)  
Secrétaire-adjoint : **Inès Dereave** – Paysanne Boulangère (80)

### Membres Fondateurs

- Terre de Liens Picardie
- Agriculture Biologique en Picardie
- ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural)

### Collège des AMAP

Jean-Pierre Bertrand – AMAP Bassin Creillois (60)  
Benoît Walbrou - AMAP Hommes de Terre (Ham 80)

#### Suppléants :

Daniel Malik – Bio AMAPorte – (Moÿ de l'Aisne)(02)  
Pierre Feissel - AMAP La Bergerie (Compiègne 60)

### Collège des producteurs

Philippe Benoit - Maraîcher à Bichancourt (02)  
Frédéric Florentin – Maraîcher à St Germer de Fly (60)  
Willy Vindevogel – Maraîcher à Hangest en Santerre (80)  
Stanislas Caudron – Maraîcher à Craonne (02)

## Les multi-partenariats en AMAP : les étapes essentielles

Lorsque les groupes en AMAP démarrent un partenariat avec un maraîcher, bien souvent le groupe souhaite obtenir d'autres produits que les légumes (fromage / pain / fruits / viande...).

Ceci demande de ne pas oublier certaines étapes essentielles pour commencer un nouveau partenariat en AMAP :

- **Visiter la ferme et connaître le producteur** : l'objectif est bien de soutenir un nouveau producteur en ayant la possibilité d'obtenir des nouveaux produits locaux et issus de pratiques agricoles paysannes et respectueuses de l'environnement. C'est aussi l'occasion de parler avec lui des conditions de partenariat possibles.
- **Un référent par producteur** : un nouveau partenariat implique du bénévolat supplémentaire ! La gestion des contrats et du lien avec le producteur doit être prise en charge par une nouvelle personne, autre que celle qui gère déjà le partenariat maraîcher.

Attention le futur partenaire est-il bien un agriculteur ? Il s'avère que les AMAP sont démarchées par de nombreuses structures et il peut être facile de tomber dans le travers d'un partenariat avec des « non agriculteurs ». Dans ce cadre, ne pas perdre de vue que les AMAP sont avant tout un soutien à l'agriculture paysanne locale ; la FAMAPP peut vous aider à réfléchir sur ce point si vous êtes concernés.

Ressources disponibles à la FAMAPP : Exemples de contrats/ fiche rôle du référent/ fiche communication producteur / AMAP...

Info : [famapp@amap-picardie.org](mailto:famapp@amap-picardie.org) / 09 54 43 80 60



## Rencontre thématique d'AMAP proches ?

Une rencontre thématique sur les partenariats AMAP, sur le contrat en AMAP, un simple pique nique collectif....

Si vous souhaitez organiser une rencontre thématique ou festive avec les AMAP qui sont proches géographiquement, n'hésitez pas à contacter la FAMAPP qui peut vous aider et vous appuyer dans l'organisation !

## Le rôle du référent en AMAP

Les conditions d'un nouveau partenariat doivent être discutées collectivement entre le producteur et le groupe en AMAP.

Par la suite le rôle du ou des référent(s) est essentiel car il(s) assure(nt) :

- La gestion des **chèques à transmettre au producteur**
- La gestion du **renouvellement des contrats** et de sa **révision** saisonnière
- L'organisation et compte-rendu de la **visite annuelle de la ferme**
- La veille sur la **qualité de la relation** entre producteurs / Amapiens
- L'organisation **d'un bilan de fin de saison** du producteur
- La **communication sur le suivi des cultures** du producteur par différents moyens (ex : Interview du producteur diffusée sur le bulletin d'information)
- Coorganisation **d'ateliers pédagogiques / aide à la ferme...**

Info : [famapp@amap-picardie.org](mailto:famapp@amap-picardie.org) / 09 54 43 80 60

## La CRESS – qu'est ce que c'est ?

La FAMAPP est depuis 2011 membre du Conseil d'Administration de la CRESS Picardie : **la Chambre d'Economie Sociale et Solidaire de Picardie.**

La CRESS est une association de Loi 1901 qui a pour objet le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au niveau régional.

**Les AMAP font partie intégrante de l'Economie Sociale et Solidaire en Picardie.**

### Qu'est ce que l'ESS ? :

Les structures de champs se distinguent par leur mode d'organisation :

- elles rassemblent des personnes motivées par la mise en œuvre d'un projet,
- elles concilient objectifs d'intérêt collectif et activités économiques,
- elles intègrent dans leur organisation et dans leur fonctionnement démocratie, innovation et développement durable.

**Elles sont présentes sur tous les secteurs d'activités**, de la banque à la culture, en passant par le commerce équitable, elles prennent la forme de **mutuelles** de santé, de prévoyance, d'assurances mutuelles ; **de coopératives** d'agriculteurs, de production (SCOP), de commerçants...**d'associations** déclarées et les structures telles que **les fondations, les entreprises d'insertion par l'activité économique...**

### Les valeurs défendues par les structures de l'ESS :

- Ce sont **des organisations de personnes et non de capitaux**,
- qui défendent la **primauté de leur objet social sur le capital**,
- en privilégiant le **service rendu à la personne ou à la collectivité**,
- sans capitaux à rémunérer, l'essentiel de leurs excédents financiers est **réinvesti dans leur projet**,
- pour mener à bien ce projet, elles pratiquent un partage équitable du pouvoir à travers l'élection de leurs dirigeants, selon le principe "**une personne, une voix**".

Info : <http://www.crespicardie.com/index2.php>, <http://www.lemois-ess.org>

## Le compte-rendu de la 3<sup>e</sup> rencontre des AMAP de Picardie est enfin disponible !

Pouvez le télécharger sur notre site Internet en copiant ce lien :  
<http://www.amap-picardie.org/77-famapp/117-compte-rendu-3eme-rencontre-des-amap>  
ou en faire la demande à la FAMAPP



## Les rendez-vous de la FAMAPP

**Lundi 4 Juillet** : CA de la FAMAPP

**Samedi 15 septembre** : AGORA 2012 – Amiens

### Prochains SGP :

- AMAP Panier de Séraphine / AMAP de la Bergerie,
- AMAP de Creil / AMAP Gérémaroise

Contact : [tresorier@amap-picardie.org](mailto:tresorier@amap-picardie.org) ou [jp.bertrand.60@free.fr](mailto:jp.bertrand.60@free.fr)

## AMAP en cours de création

- **AMAP Moreuil (80)**
- **AMAP Conseil Général de la Somme – Amiens(80)**

Pour toute information : [famapp@amap-picardie.org](mailto:famapp@amap-picardie.org)

## INFO FAMAPP - ABSENCE de l'animatrice pendant quelques semaines...

Lucille s'absentera de la FAMAPP du 26 mai au 20 août prochain.

Yannick Roussel-Collin assurera une journée par semaine (le lundi) pendant juin et juillet prochains, les permanences téléphoniques et le suivi des mails. Les bénévoles seront également actifs pour répondre aux questions et besoins urgents des adhérents et assurer le suivi administratif de l'association.

L'animatrice reviendra en pleine forme pour la rentrée !

## Une AMAP en Picardie L'AMAP les jardins des Fables

L'AMAP Les jardins des fables a été créée en 2009 à Château-Thierry dans l'Aisne. Après un changement de producteur maraîcher partenaire fin 2010, l'AMAP est aujourd'hui en partenariat avec Pascal Duval, maraîcher certifié AB situé à Harfennes-et-Taux près de Soissons, ainsi qu'avec Brigitte Hincelin, productrice d'œufs et volailles AB à Rocourt St Martin.

La distribution a lieu dans un lieu culturel et artistique nommé « La Biscuiterie », où le gérant laisse à disposition l'espace pour étaler les caisses de légumes mais aussi discuter entre adhérents.

L'AMAP a organisé son Assemblée Générale en février dernier où un bureau a été élu. La présidente recherche encore des bénévoles pour être « référent producteur », mais aussi pour assurer l'aide à la rédaction et au renouvellement des contrats.

Il n'est pas toujours facile de trouver des bénévoles dans toute association, mais ce bénévolat est essentiel pour que la gestion quotidienne et le fonctionnement collectif se déroulent au mieux ! Au sein des adhérents de l'AMAP, nous retrouvons les membres de l'association « Vie et Paysage », située à Château-Thierry. Cette association œuvre pour le développement durable, en intervenant sur les questions environnementales (Eco-habitat, agroforesterie, protection de l'eau ...).

L'AMAP est aussi impliquée au sein de différents espaces de concertation afin de défendre la question agricole de proximité, notamment au sein d'une commission du Conseil de Développement de la Communauté de communes de Château-Thierry et dans le comité de programmation LEADER.



Distribution AMAP du jardin des fables – avril 2012



Distribution AMAP Les Jardins des Fables- Avril 2012

### Fiche d'identité AMAP

Producteurs : Pascal Duval – Maraîcher AB

Brigitte Hincelin – Volailles et œufs AB

Engagement des adhérents : 6 mois

Type de paniers : 10€ et 15€

Nombre d'adhérents : 49 adhérents

Lieu de distribution : La Biscuiterie, 53 rue

Paul Doucet, Château -Thierry

Présidente : Nathalie Gabet

Jour et heure de distribution : Mercredi de 18h30 à 20h

Contact : [amap.les.jardins.des.fables@live.fr](mailto:amap.les.jardins.des.fables@live.fr)

Site Internet :

<http://lesjardinsdesfables.over-blog.com>



Pascal Duval

Présentez votre AMAP dans le prochain numéro ! Contactez Lucille : [famapp@amap-picardie.org](mailto:famapp@amap-picardie.org)

### STAND AMAP – Demandez des supports de communication !

Des dépliants sur les AMAP ainsi que la liste des AMAP par département sont disponibles à la FAMAPP et peuvent être envoyés par courrier pour vos stands.

Des supports peuvent vous être prêtés par la FAMAPP tels que panneaux A3 sur les AMAP, bâches FAMAPP...

N'hésitez pas à nous contacter !